

Le corridor fluvial doit devenir une zone publique et touristique durable à préserver pour les générations futures !

Québec, le 8 mars 2007 - Une coalition de citoyens et de groupes intéressés par l'environnement et le patrimoine demandent aux chefs des partis politiques et aux candidats de la région de déclarer tout le corridor du littoral du Saint-Laurent « **zone publique et touristique durable** ». Ce corridor et la façade maritime de la Capitale-Nationale du Québec doivent être considérés comme une zone d'intérêt national.

Aire géographique unique, elle comporte, outre des ressources paysagères vertes et bleues, des lieux de mémoire de notre histoire nationale. « Ainsi, compte tenu de son caractère patrimonial et touristique, le fleuve et les berges de Québec, Lévis, l'Île d'Orléans, la Côte de Beaupré et Beaumont doivent profiter d'une reconnaissance et d'un statut les mettant à l'abri de tout projet de développement incompatible avec les nombreux attraits du fleuve », propose Daniel Guay, porte-parole de la nouvelle coalition.

Cette proposition va dans le sens d'une des recommandations de la Commission consultative sur le réaménagement de la Pointe-à-Carcy, présidée par M. Jean Baillargeon. La Commission a, entre autres, recommandé « *que les trois paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) conviennent que la Place du 3 juillet 1608 et l'ensemble du corridor du littoral, devenu accessible au grand public, aient le statut de Zone publique et touristique durable afin de préserver ces sites pour les générations futures* » (Rapport du 15 juin 2006).

La Coalition considère que, dans le contexte des Fêtes du 400^e, la région doit se donner une vision rassembleuse pour l'avenir afin d'aménager son territoire et les rives du fleuve à l'image des intérêts de sa population. « Québec pourrait ainsi devenir la région par excellence du développement durable » précise M. Guay. Ce geste symbolique trouverait son application dans un plan d'aménagement de la région de la Capitale-Nationale et de la porte d'entrée maritime de la Capitale.

La Coalition souhaite donc lancer le débat public et susciter la participation des citoyens. Lors d'une première rencontre, Accès Saint-Laurent Beauport, l'Association de l'île d'Orléans contre le port méthanier, le Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM) et Héritage Québec ont convenu de créer la Coalition. Les comités de citoyens du Vieux-Québec et de Notre-Dame-des-Victoires et Vieux-Port ont démontré leur intérêt envers cette proposition. D'autres groupes souhaitent se joindre à la Coalition.

- 30 -

Source : Daniel Guay, Accès Saint-Laurent Beauport, 265-3858
Gaston Cadrin, GIRAM, 833-5149 ou 951-8552
Joseph Melançon, ACPM
Anne Guérette, Héritage Québec